CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E201632** **VALABLE JUSQU'AU** **03/04/2027**

ÉDITÉ LE 12/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/2022

Raison sociale : ASTEEL

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/04/2023

Capital : 30 000

16 ROUTE DE KERBOST
22200 GRACES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT-BRIEUC 922615547

Siret : 922 615 547 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5839393

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 317904292005

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 317904292005

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/03/2026

Téléphone : 02 96 40 15 90 **Fax :**

Portable : 0623120136

Responsabilité légale :
ACACIA (810 091 090) / KINASTEL (951 818 046) / LE GALL-QUEMENER NATHALIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://wwwasteel22.fr

E-mail : gestion@asteel.bzh

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 875 309 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)	13	04/04/2024
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		04/03/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)		04/03/2026
4421	Structures métalliques		04/03/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/03/2026 09:52

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.